

Collision avec le relief, incendie

Aéronef	Moto planeur Lange Antarès 20E immatriculé D-KPIW
Date et heure	Samedi 8 septembre 2012 à 16 h 00 ⁽¹⁾
Exploitant	Privé
Lieu	Aussois (73), montagne de la Dent Parrachée, altitude 3 100 m
Conséquences et dommages	Pilote décédé, planeur détruit

⁽¹⁾Heure locale.

CIRCONSTANCES

Le pilote décolle de manière autonome de l'aérodrome d'Aubenasson (26) pour un vol local en montagne.

Après quatre heures de vol, le pilote évolue dans le massif de la Dent Parrachée. Des témoins au sol ainsi qu'un autre pilote de planeur qui évoluait dans le secteur voient l'aile droite du planeur heurter une paroi rocheuse orientée au sud puis voient le planeur glisser dans la pente et se briser.

Le pilote, de nationalité allemande, totalisait environ 6 000 heures de vol dont 98 dans les trois mois précédents, dont 93 sur type. Il avait une grande expérience du vol en montagne dans la région et réalisait souvent des vols de longue durée. Il avait réalisé de nombreux vols au départ de l'aérodrome d'Aubenasson.

L'autopsie du corps du pilote n'a pas mis en évidence d'élément susceptible d'expliquer l'accident.

L'examen de l'épave n'a pas pu être réalisé en raison de la difficulté d'accès au site de l'accident. Les données d'un ordinateur embarqué qui avait été récupéré n'ont pas pu être exploitées en raison d'endommagements consécutifs au choc.

Les conditions météorologiques estimées sur le site de l'accident étaient les suivantes :

- à 3 100 m d'altitude, vent faible du secteur sud-est avec des rafales à 30 kt, ciel peu nuageux, cumulus vers 3 200 m. L'ascendance thermique était forte et bloquée ;
- à 3 300 m d'altitude avec présence probable de turbulence forte.



Fil en nylon bloquant
la poignée

Le pilote était équipé d'un parachute dorsal dont la poignée de commande était liée à une bretelle par un fil en nylon incassable rendant le parachute inutilisable ; les circonstances de l'accident laissent par ailleurs penser que le pilote n'a pas tenté d'évacuer le planeur.

Consécutivement à l'accident les batteries de bord se sont enflammées.

CONCLUSION

Le planeur a heurté la paroi pour une raison qui n'a pas été déterminée par l'enquête.